



États financiers intermédiaires résumés de

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		25 284 387 \$	29 825 251 \$
Montants à recevoir	5	779 309	9 171 217
Acomptes et charges payées d'avance		481 383	649 778
Actif compensatoire lié au plan de fermeture du projet Broken Hammer	9, 10	–	2 477 366
		26 545 079	42 123 612
Trésorerie soumise à des restrictions	9	2 873 600	3 259 845
Montants à recevoir	5	1 960 000	–
Participation dans une entreprise associée	6, 10	990 496	978 506
Actifs de prospection et d'évaluation	7	286 293 174	277 920 517
Immobilisations corporelles		6 344 989	6 886 020
		325 007 338 \$	331 168 500 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		4 218 360 \$	5 233 793 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	8	–	1 557 539
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	9	393 472	193 472
Partie courante des obligations locatives		13 232	9 142
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	9, 10	–	2 477 366
		4 625 064	9 471 312
Obligations locatives		6 287	17 205
Provision au titre du plan de fermeture	9	1 025 359	1 415 660
Passif d'impôt différé		26 183 000	24 282 000
		31 839 710	35 186 177
Capitaux propres			
Capital social	11	406 572 216	406 572 216
Bons de souscription		129 500	129 500
Surplus d'apport		14 078 642	13 614 746
Déficit		(127 541 712)	(124 263 121)
Cumul des autres éléments du résultat global		(71 018)	(71 018)
Total des capitaux propres		293 167 628	295 982 323
Engagements et éventualités	12		
Événements postérieurs à la date de clôture	11 a)		
		325 007 338 \$	331 168 500 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Autres charges (produits)					
Charges générales et administratives		1 381 227 \$	1 110 631 \$	2 452 786 \$	2 411 927 \$
Autres coûts		540 000	–	540 000	–
Rémunération fondée sur des actions		127 783	216 095	347 868	479 657
Dépréciation sur la participation dans une entreprise associée	12 a)	–	–	213 692	–
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans une entreprise associée	11 a)	88 253	(43 154)	131 317	(14 596)
Amortissement des immobilisations corporelles	6	5 772	10 743	14 441	22 720
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(4 013)	–	(2 350)	–
Intérêts sur les obligations locatives		273	438	588	914
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(774 164)	(780 714)	(1 557 539)	(1 204 512)
Produits d'intérêts		(358 608)	(338 772)	(763 212)	(699 239)
Profit latent sur les titres négociables		–	(11 250)	–	(11 250)
Perte avant impôt sur le résultat		1 006 523	164 017	1 377 591	985 621
Charge d'impôt différé		650 000	2 021 000	1 901 000	2 882 000
Perte nette et résultat global de la période		1 656 523 \$	2 185 017 \$	3 278 591 \$	3 867 621 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué		1 016 249 538	954 107 174	1 016 249 538	918 508 479
Perte nette par action – de base et diluée		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2022	882 514 242	390 689 896 \$	129 500	12 317 067	(113 832 757)	(71 018)	289 232 688 \$
Actions accréditives nationales émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	37 956 353	6 757 152	–	–	–	–	6 757 152
Actions accréditives québécoises émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	8 000 000	1 540 886	–	–	–	–	1 540 886
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	–	(1 269 000)	–	–	–	–	(1 269 000)
Actions ordinaires émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	6 000 000	1 010 442	–	–	–	–	1 010 442
Exercice d'options sur actions	100 000	11 928	–	(4 428)	–	–	7 500
Rémunération fondée sur des actions	–	–	–	531 552	–	–	531 552
Unités d'actions différées attribuées	–	–	–	150 500	–	–	150 500
Perte nette	–	–	–	–	(3 867 621)	–	(3 867 621)
Solde au 30 juin 2023	934 570 595	398 741 304 \$	129 500	12 994 691	(117 700 378)	(71 018)	294 094 099 \$
Solde au 31 décembre 2023	1 016 249 538	406 572 216 \$	129 500	13 614 746	(124 263 121)	(71 018)	295 982 323 \$
Rémunération fondée sur des actions [note 11 a)]	–	–	–	398 578	–	–	398 578
Unités d'actions différées attribuées [note 11 a)]	–	–	–	65 318	–	–	65 318
Perte nette	–	–	–	–	(3 278 591)	–	(3 278 591)
Solde au 30 juin 2024	1 016 249 538	406 572 216 \$	129 500	14 078 642	(127 541 712)	(71 018)	293 167 628 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(3 278 591) \$	(3 867 621) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Charge d'impôt différé	1 901 000	2 882 000
Amortissement des immobilisations corporelles	14 441	22 720
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	(1 557 539)	(1 204 512)
Rémunération fondée sur des actions	347 868	479 657
Dépréciation sur la participation dans une entreprise associée	213 692	–
Quote-part (du bénéfice) de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée	131 317	(14 596)
Profit latent sur les titres négociables	–	(11 250)
Unités d'actions différées	–	68 532
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(2 350)	–
Intérêts sur les obligations locatives	588	914
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Montants à recevoir	276 555	(141 914)
Acomptes et charges payées d'avance	168 396	(127 931)
Créditeurs et charges à payer	(1 067 947)	(383 594)
	(2 852 570)	(2 297 595)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit d'actions	–	9 641 925
Frais d'émission d'actions	–	(453 445)
Exercice d'options sur actions	–	7 500
Paievements de loyers	(7 416)	(8 584)
	(7 416)	9 187 396
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation	(9 658 540)	(14 242 527)
Libération de la garantie financière liée aux plans de fermeture	386 245	–
Participation dans une entreprise associée	(357 000)	–
Acquisition de matériel, déduction faite du produit	(168 575)	(115 435)
Crédits d'impôt reçus	8 116 992	3 946 241
	(1 680 878)	(10 411 721)
Augmentation nette (diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 540 864)	(3 521 920)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	29 825 251	23 663 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	25 284 387 \$	20 141 901 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte et à la mise en valeur de métaux, plus particulièrement des projets aurifères. Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société se concentre actuellement sur l'exploration et la mise en valeur durable de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold dans le nord de la région de l'Abitibi, au Québec. Wallbridge détient également une participation de 15,8 % dans NorthX Nickel Corp. (« **NorthX** »), anciennement Archer Exploration Corp., qui se concentre sur l'exploration et la mise en valeur de propriétés de cuivre, de nickel et de métaux du groupe du platine.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des nouvelles prises de position comptables adoptées par la société en date du 1^{er} janvier 2024 (note 3).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) *Jugements et estimations*

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relative aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

c) *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application

Changements de méthodes comptables significatives

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a publié une modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, en vue de clarifier une des exigences concernant le classement d'un passif à titre de passif non courant, notamment l'exigence selon laquelle une entité doit avoir le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. La modification comprend les éléments suivants :

- elle précise que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- elle clarifie que les intentions ou les attentes de la direction quant à la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'ont pas d'incidence sur le classement;
- elle clarifie la manière dont les conditions de prêt influent sur le classement;
- elle clarifie les exigences liées au classement des passifs qu'une entité réglera ou peut régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la période considérée.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application (suite)

Récents prises de position comptables publiées mais non encore adoptées

a) *IAS 1 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères*

Le 15 août 2023, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, afin de préciser comment apprécier si une monnaie est convertible et comment déterminer le cours de change à utiliser lorsqu'elle ne l'est pas. Les modifications précisent qu'une monnaie est convertible lorsqu'elle peut être convertie par l'intermédiaire de marchés ou de régimes de change qui créent des droits et obligations exécutoires, et ce, sans délai indu à la date d'évaluation et pour la fin précisée. Dans le cas des monnaies non convertibles, l'entité doit estimer le cours de change au comptant comme étant le taux qui aurait été appliqué si une opération de change normale avait eu lieu à la date d'évaluation entre des intervenants du marché dans la conjoncture économique du moment. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la société.

b) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »), qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 introduit des catégories et des sous-totaux définis dans l'état du résultat net, des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction et des dispositions visant à améliorer le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers. La publication de l'IFRS 18 a également donné lieu à la publication de modifications de l'IAS 7 qui exigent que les entités utilisent le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ de la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et qui suppriment les autres modes de présentation des intérêts et des dividendes versés et reçus. De même, des modifications de l'IAS 33, *Résultat par action*, ont été publiées afin de permettre la présentation d'autres chiffres relatifs au résultat par action au moyen de toute autre composante de l'état du résultat, à condition que le numérateur soit un total ou un sous-total défini en vertu de l'IFRS 18. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 de façon rétrospective. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers.

c) *IFRS 9, Instruments financiers, et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IFRS 7. Les modifications comprennent la clarification de la date de comptabilisation initiale ou de décomptabilisation des passifs financiers, y compris les passifs financiers qui sont réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications instaurent également des obligations d'information supplémentaires visant à accroître la transparence à l'égard des placements en instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG et des instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

4. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des crédateurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

5. Montants à recevoir

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	427 617 \$	617 001 \$
Crédits d'impôt du Québec	2 204 647	8 360 000
Autres débiteurs	107 045	194 216
	2 739 309	9 171 217 \$
Partie courante des montants à recevoir	(779 309)	(9 171 217)
	1 960 000 \$	– \$

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. De la somme de 2 204 647 \$ des crédits d'impôt du Québec au 30 juin 2024, une tranche de 1 960 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2024 et une tranche de 244 647 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2023. En mai 2024, la société a reçu une tranche de 8 116 894 \$ des crédits d'impôt du Québec liés aux dépenses admissibles de 2023.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

6. Participation dans une entreprise associée

NorthX	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	18 043 758	978 506 \$
Quote-part de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée	–	(131 318)
Perte de valeur	–	(213 692)
Regroupement d'actions	(15 036 465)	–
Achat d'actions ordinaires	1 487 500	357 000
Solde au 30 juin 2024	4 494 793	990 496 \$

Au 30 juin 2024, Wallbridge détenait une participation de 15,8 % dans NorthX (15,9 % au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, le chef de la direction et administrateur de la société était un administrateur de NorthX, conformément aux termes de la convention relative aux droits des investisseurs datée du 18 novembre 2022. La quote-part du bénéfice ou de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée est fondée sur les plus récentes informations financières accessibles au public et elle est ajustée pour refléter les transactions importantes conclues entre le 1^{er} avril 2024 et le 30 juin 2024, le cas échéant.

La société a comptabilisé une perte de valeur au titre de son placement dans NorthX, déterminée d'après le cours de clôture de 0,04 \$ au 31 mars 2024, en raison de la baisse importante et soutenue de la juste valeur.

Le 1^{er} mai 2024, NorthX a procédé à un regroupement d'actions à raison de une (1) action ordinaire post-regroupement pour six (6) actions ordinaires préregroupement, ce qui a donné lieu à la détention de 3 007 293 actions ordinaires de NorthX par Wallbridge et représente une participation de 15,8 % dans NorthX.

Le 14 mai 2024, Wallbridge a participé au placement privé de NorthX et a acheté 1 487 500 unités au prix de 0,24 \$ l'unité, chaque unité étant composée de une action ordinaire de NorthX et de un bon de souscription d'actions ordinaires. Les bons de souscription donnent le droit à la société d'acheter une action ordinaire de NorthX au prix de 0,36 \$ en tout temps jusqu'au 14 mai 2027. Après le 14 novembre 2024, la date d'échéance des bons de souscription sera devancée si le cours de clôture des actions ordinaires de NorthX à la Bourse des valeurs canadiennes est égal ou supérieur à 0,72 \$ pendant une période de dix jours de bourse consécutifs, au terme de laquelle la date d'échéance des bons de souscription sera devancée par la date qui tombera 30 jours après la date de l'avis d'avancement de l'échéance. Tous les titres achetés sont assujettis à une période de détention prévue par la loi de quatre mois.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Dépenses	Sortie / Recouvrement	Solde au 30 juin 2024
Fenelon a)	198 726 893 \$	2 751 110	(936 819)	200 541 184 \$
Martinière b)	42 731 961	5 949 309	(804 819)	47 876 451
Grasset c)	5 752 702	103 574	(43 000)	5 813 276
Detour East d)	14 084 547	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 518 371	154	–	4 518 525
Casault f)	1 984 564	226 137	(21 000)	2 189 701
Harri g)	5 388 566	1 303 195	(156 000)	6 535 761
Beschefer h)	810 572	756	–	811 328
N2 Property i)	2 721 841	–	–	2 721 841
Nantel j)	140 316	–	–	140 316
Doigt k)	1 060 184	60	–	1 060 244
	277 920 517 \$	10 334 295	(1 961 638)	286 293 174 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2023	Dépenses	Sortie/ Recouvrement	Solde au 31 décembre 2023
Fenelon a)	189 932 615 \$	12 916 372	(4 122 094)	198 726 893 \$
Martinière b)	37 192 476	8 346 485	(2 807 000)	42 731 961
Grasset c)	1 680 095	4 934 607	(862 000)	5 752 702
Detour East d)	14 084 547	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 429 159	89 212	–	4 518 371
Casault f)	1 606 528	1 186 036	(808 000)	1 984 564
Harri g)	5 084 733	303 833	–	5 388 566
Beschefer h)	846 560	1 512	(37 500)	810 572
N2 Property i)	2 715 790	6 051	–	2 721 841
Nantel j)	140 316	–	–	140 316
Doigt k)	1 054 222	5 962	–	1 060 184
	258 767 041 \$	27 790 070	(8 636 594)	277 920 517 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) Fenelon (Québec)

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec à environ 75 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujéti à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujéti à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 2 751 110 \$ pour le premier semestre de 2024 comprennent des coûts de prospection de 2 721 415 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 196 343 \$ et une charge liée aux options sur actions de 23 653 \$, facteurs contrebalancés par une variation de 190 301 \$ de l'estimation relative au passif lié au plan de fermeture de Fenelon. Le recouvrement de 936 819 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024 et aux ajustements d'impôt de 819 \$ relatifs aux coûts de prospection engagés en 2023.

Les dépenses de 12 916 372 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 12 206 728 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 685 147 \$ et une charge liée aux options sur actions de 24 497 \$. Le recouvrement de 4 122 094 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec de 3 883 000 \$ liés aux dépenses de 2023 et des ajustements d'impôt de 239 094 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 relatifs aux coûts de prospection engagés en 2022.

À la suite d'un placement privé réalisé le 2 décembre 2019, la société a convenu de ne pas vendre ni accorder de droits à des redevances supplémentaires ni de participations additionnelles visant la propriété Fenelon ou tout claim ou propriété adjacent à la propriété Fenelon tant et aussi longtemps que Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») détiendra des actions représentant au moins 7,5 % des actions émises et en circulation de la société.

b) Martinière (Québec)

Le projet Martinière est situé à environ 30 kilomètres à l'ouest de Fenelon et fait partie du portefeuille de propriétés sur le corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière. La majeure partie de la propriété Martinière est assujéti à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

Les dépenses de 5 949 309 \$ pour le premier semestre de 2024 comprennent des coûts de prospection de 5 562 737 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 361 505 \$ et une charge liée aux options sur actions de 25 067 \$. Le recouvrement de 804 819 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024 et aux ajustements d'impôt de 819 \$ relatifs aux coûts de prospection engagés en 2023.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

b) Martinière (Québec) (suite)

Les dépenses de 8 346 485 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 7 717 105 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 584 492 \$ et une charge liée aux options sur actions de 44 888 \$. Le recouvrement de 2 807 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2023 engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

c) Grasset (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété aurifère Grasset. La propriété aurifère Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon qui lui est adjacente et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété aurifère Grasset. Les claims liés aux actifs de nickel d'une valeur comptable historique de 27 627 000 \$ ont été vendus à NorthX en novembre 2022. La valeur comptable résiduelle est liée aux claims conservés par la société.

Les dépenses de 2024 de 103 574 \$ sont composées des coûts de prospection et le recouvrement de 43 000 \$ pour 2024 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024.

Les dépenses de 4 934 607 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 4 584 365 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 333 748 \$ et une charge liée aux options sur actions de 16 494 \$. Le recouvrement de 862 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2023.

La société a une redevance calculée à la sortie de la fonderie équivalant à 2 %, moins le montant des redevances préexistantes sur les parties grevées de la propriété Grasset acquises par NorthX. Dans certains cas, Wallbridge se verra accorder un droit de premier refus visant l'acquisition de nouvelles redevances vendues par NorthX à l'égard des claims de la propriété Grasset.

Le 18 novembre 2022, la société et NorthX ont également conclu un accord de coopération visant la prospection de la propriété Grasset (l'« **accord de prospection** »). L'accord de prospection s'applique à la propriété Grasset, mais exclut les parties comprenant la ressource minérale située sur cette propriété (le « **secteur de coopération aurifère** »). Conformément à l'accord de prospection, Wallbridge se verra accorder le droit de prospection de l'or du secteur de coopération aurifère dans certains cas. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge ou de NorthX dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation aurifère primaire, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 30 % tandis que Wallbridge en possédera 70 %. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation primaire autre qu'aurifère, les parties formeront alors une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 70 % tandis que Wallbridge en possédera 30 %. L'objectif d'une telle coentreprise sera d'assurer la prospection, la mise en valeur et l'exploitation d'une telle ressource minérale. L'accord de prospection est d'une durée de cinq ans et est assujéti à une résiliation anticipée dans certains cas.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

d) *Detour East (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans 424 claims se trouvant sur la propriété Detour East et est l'exploitant d'une coentreprise d'exploration comprenant 18 claims situés sur la propriété Detour East (collectivement, la « **propriété Detour East** ») et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La totalité de la propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % payable à un ancien propriétaire, qui peut être rachetée en tout temps pour 1 000 000 \$ pour la première tranche de 50 % du droit à la redevance calculée à la sortie de la fonderie et 2 000 000 \$ pour le reste.

Le 23 novembre 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention d'option de Detour** ») avec Mines Agnico. Selon les modalités de la convention d'option de Detour, la société a accordé à Agnico l'option d'acquérir une participation indivise d'au plus 50 % dans Detour East en finançant les dépenses à hauteur de 7 500 000 \$ sur cinq ans, moyennant un engagement obligatoire minimal de 2 000 000 \$ pour les deux premières années (500 000 \$ avant le premier anniversaire et 1 500 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la conclusion de la convention). Agnico respectait les engagements minimaux du premier et deuxième anniversaires de 2 000 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal final, aux termes de la convention d'option de 5 500 000 \$, au plus tard le 23 novembre 2025.

e) *Hwy 810 (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Hwy 810, qui est située à proximité de la mine d'or en production Casa Berardi, environ 70 km au sud du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

f) *Casault (Québec)*

Casault est adjacente aux propriétés aurifères Martinière et Detour East de Wallbridge et fait partie intégrante du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option avec Exploration Midland inc. (« **Midland** ») qui a été modifiée le 16 mars 2021 et le 29 septembre 2023, visant l'acquisition d'une participation indivise de 50 % dans la propriété aurifère Casault en finançant les dépenses de la phase un à hauteur de 5 000 000 \$ d'ici le 30 juin 2025 et en versant des paiements en trésorerie de 600 000 \$ d'ici le 30 juin 2024.

Après avoir acquis une participation indivise initiale de 50 %, la société pourra faire porter sa participation indivise dans la propriété Casault à 65 %, par voie de dépenses supplémentaires ou de paiements en trésorerie additionnels, d'un montant de 6 000 000 \$, dans un délai de deux ans à compter de la date d'acquisition de la participation initiale de 50 %.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) Casault (Québec) (suite)

Au 30 juin 2024, la société avait engagé des dépenses de 3 191 450 \$ au titre de la somme de 5 000 000 \$ nécessaire pour obtenir une participation indivise de 50 % d'ici le 30 juin 2025, laquelle comprend des frais d'administration de 5 %. La société avait effectué des paiements en trésorerie totalisant 600 000 \$ au 30 juin 2024 conformément à la convention d'option. La société a des dépenses restantes de 1 808 550 \$ permettant d'obtenir la participation indivise initiale de 50 % aux termes de la convention liée à Casault.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

Le recouvrement de 21 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection engagées au cours du premier semestre de 2024. Le recouvrement de 808 000 \$ de 2023 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection de 2023.

g) Harri (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Harri, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété Harri est grevée de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 % à 2 %.

Les dépenses de 1 303 195 \$ pour le premier semestre de 2024 comprennent des coûts de prospection de 1 199 629 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 101 576 \$ et une charge liée aux options sur actions de 1 990 \$. Le recouvrement de 156 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024. Les dépenses de 303 833 \$ pour 2023 sont des coûts de prospection.

h) Beschefer (Québec)

Le 26 février 2021, la société a conclu une convention d'option avec Abitibi Metals Corp. (« Abitibi Metals ») (auparavant Goldseek Resources Inc.) permettant à cette dernière d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Beschefer, située dans la province de Québec, à environ 30 km au sud-ouest de Fenelon. Abitibi Metals peut exercer son option en engageant des dépenses et en émettant des actions de Abitibi Metals sur une période de quatre ans, comme suit :

	Dépenses	Actions ordinaires devant être émises
À la signature de la convention – achevé	– \$	750 000
Au plus tard le 26 février 2022 – achevé	500 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2023 – achevé	750 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2025	1 750 000	2 033 672
	3 000 000 \$	4 283 672

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

h) Beschefer (Québec) (suite)

La société a reçu 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 187 500 \$ d'Abitibi Metals le 9 mars 2021, 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 78 750 \$ le 8 février 2022 et 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 37 500 \$ le 13 février 2023. Conformément à la méthode comptable de la société, les montants liés aux actions ont été crédités aux dépenses de prospection et d'évaluation connexes. La société ne comptabilise pas les dépenses engagées par Abitibi Metals.

Au 30 juin 2024, Abitibi Metals respectait l'engagement minimal du premier anniversaire et du deuxième anniversaire de respectivement 500 000 \$ et 750 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal du quatrième anniversaire aux termes de la convention d'option.

Abitibi Metals peut accélérer ses dépenses et l'option sera effectivement exercée lorsque Goldseek aura engagé des dépenses totalisant 3 000 000 \$ et émis 4 283 672 actions ordinaires.

La propriété de Beschefer est assujettie à une redevance de 1 % et de 2 % calculée à la sortie de la fonderie sur la production commerciale future, le cas échéant.

i) Propriété N2 (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété N2, qui est située à environ 25 kilomètres au sud de Matagami au Québec. La propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % à 5 % en faveur des anciens propriétaires qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

j) Nantel (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Nantel, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

k) Doigt (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Doigt, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditives

Solde au 1 ^{er} janvier 2023	– \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditives – février 2023	1 269 000
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(1 269 000)
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditives – octobre 2023	2 092 700
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(535 161)
Solde au 31 décembre 2023	1 557 539 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(1 557 539)
Solde au 30 juin 2024	– \$

La société s'est engagée à engager des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 9 437 910 \$ d'ici le 31 décembre 2024. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2023 dans le cadre du financement par actions accréditives réalisé en octobre 2023. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditives de 2 092 700 \$ dans le cadre du financement réalisé en octobre 2023.

La société a engagé des dépenses de 2 675 805 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de 6 762 105 \$ au cours du semestre clos le 30 juin 2024 pour remplir cet engagement.

La société estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au titre de la prime liée aux actions accréditives au moment de l'émission des actions.

À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global. Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, une réduction de 1 557 539 \$ du passif lié aux actions accréditives a été comptabilisée dans les autres produits (1 204 512 \$ au 30 juin 2023).

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Plan de fermeture du projet Projet Broken Hammer aux fins de la sortie	– \$	2 477 366 \$
Propriété Fenelon	1 025 359	1 215 660
Remise en état de la propriété Martinière	393 472	393 472
Provision au titre du plan de fermeture	1 418 831 \$	4 086 498 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	4 086 498 \$	4 032 330 \$
Changement d'estimation – projet Broken Hammer	–	643 805
Changement d'estimation – propriété Fenelon	(190 301)	125 800
Dépenses liées à la remise en état de la propriété Martinière	–	(82 007)
Réduction au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	–	(633 430)
Sortie du plan de fermeture du projet Broken Hammer	(2 477 366)	–
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	1 418 831 \$	4 086 498 \$
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	–	(2 477 366)
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture – Martinière	(393 472)	(193 472)
Provision au titre du plan de fermeture, à long terme	1 025 359 \$	1 415 660 \$

Le ministère des Mines a approuvé le transfert du plan de fermeture du projet Broken Hammer à NorthX le 28 février 2024. Par suite de cette approbation, la société a décomptabilisé les obligations liées au plan de fermeture du projet Broken Hammer et l'actif compensatoire connexe au cours du semestre clos le 30 juin 2024.

Le solde à long terme de 1 025 359 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé dans les trois ans suivant la cessation des activités. Le calendrier des activités du plan de fermeture est incertain et pourrait commencer bien plus tard, Fenelon étant au stade de l'exploration et de l'évaluation. La direction a donc estimé la valeur comptable de l'obligation sur la base de scénarios probabilistes. Une fourchette de taux d'actualisation allant de 3,49 % à 3,99 % a été appliquée. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs liés au plan de fermeture de Fenelon était estimé à 1 215 660 \$ au 30 juin 2024. Le passif lié au plan de fermeture de Fenelon Gold est fondé sur le plan de fermeture actuel, lequel pourrait devoir être modifié en fonction des activités futures menées sur la propriété.

Le solde courant de 393 472 \$ au titre de Martinière devrait être engagé au cours des douze prochains mois.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture (suite)

Au 30 juin 2024, la société avait des lettres de crédit renouvelables de un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 2 873 600 \$ à l'appui des plans de fermeture de Fenelon (3 259 845 \$ au 31 décembre 2023, y compris le plan de fermeture de Broken Hammer). La lettre de crédit de 361 245 \$ au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer a été restituée à la société par le ministère des Mines d'Ontario le 8 mars 2024.

10. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Gemibra Media a)				
Services liés aux médias sociaux, au site Web et à la production vidéo	– \$	14 100 \$	– \$	28 200 \$
NorthX b)				
Autres produits liés aux ententes d'affectation et de sous-location, aux recouvrements liés à l'occupation des camps et aux autres recouvrements de coûts	(801) \$	(312 848) \$	(96 053) \$	(673 831) \$

- a) Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Gemibra Media a cessé d'être une partie liée de la société le 10 octobre 2023.
- b) En décembre 2023, la société a conclu une entente d'affectation visant à mettre le personnel de la société à la disposition de NorthX pour travailler sur le plan de fermeture du projet Broken Hammer, au besoin. La société facture à NorthX l'utilisation des installations d'hébergement de Wallbridge situées sur le terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon dans la région du nord de l'Abitibi, au Québec. Au 30 juin 2024, la société avait un montant à recevoir de néant de NorthX (23 807 \$ au 31 décembre 2023). Wallbridge et NorthX sont parties à une convention relative aux droits des investisseurs et à un accord de prospection. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties liées.

La société a décomptabilisé l'actif compensatoire et le passif de 2 477 366 \$ liés au plan de fermeture du projet Broken Hammer au cours du semestre clos le 30 juin 2024, au moment du transfert du plan de fermeture connexe à NorthX (note 9), conformément à l'approbation du ministère des Mines.

Le 1^{er} mai 2024, NorthX a procédé à un regroupement d'actions à raison de une (1) action ordinaire post-regroupement pour six (6) actions ordinaires préregroupement, ce qui a donné lieu à la détention de 3 007 293 actions ordinaires de NorthX par Wallbridge et représente une participation de 15,8 % dans NorthX.

La société a participé au placement privé de NorthX le 14 mai 2024 afin de maintenir sa participation de 15,8 % dans NorthX aux termes de sa convention relative aux droits des investisseurs.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

11. Capitaux propres

a) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

Options sur actions	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	27 744 777	0,35 \$	19 965 412	0,45 \$
Attribuées	9 130 000	0,11 \$	10 108 800	0,15 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	–	–	(1 230 870)	0,33 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	(2 352 665)	0,22 \$	(698 565)	0,22 \$
Exercées	–	–	(400 000)	0,08 \$
En cours à la clôture de la période	34 522 112	0,30 \$	27 744 777	0,35 \$

Au 30 juin 2024, 15 197 833 options sur actions pouvaient être exercées (10 893 577 options au 31 décembre 2023). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,47 \$ l'action au 30 juin 2024 (0,50 \$ l'action au 31 décembre 2023). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 5,15 ans (4,61 ans au 31 décembre 2023).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, une tranche de 127 783 \$ (216 095 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 14 510 \$ (45 236 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, une tranche de 347 868 \$ (479 657 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 50 710 \$ (152 711 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2023) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

Le 13 mai 2024, 9 130 000 options sur actions arrivant à échéance le 13 mai 2031 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,11 \$. À la démission des membres du personnel après le 30 juin 2024, 230 000 de ces options ont fait l'objet d'une renonciation. Les droits se rattachant aux options sur actions restantes seront acquis sur une période de trois ans (approximativement 2 966 666 actions par année) les 13 mai 2025, 13 mai 2026 et 13 mai 2027. La juste valeur des options sur actions attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2024 a été estimée à 524 500 \$, soit 0,057 \$ par action ordinaire, à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSXJ **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

	Semestre clos le 30 juin 2024	Période de douze mois close le 31 décembre 2023
Taux d'intérêt sans risque estimé	4 %	De 3,41 % à 4,12 %
Durée de vie attendue	3,6 ans	3,4 ans
Volatilité attendue*	69 %	De 62,7 % à 72,6 %
Dividendes attendus	néant \$	néant \$
Taux de renonciation*	4,5 %	De 4,3 % à 5 %

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des options avant leur date d'attribution. Le taux de renonciation est fondé sur le taux historique de renonciation au moment de l'attribution des options sur actions.

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 30 juin 2024 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
0,42 \$	200 000	200 000	21 juillet 2024 ¹⁾
0,785 \$	200 000	200 000	9 décembre 2024
0,66 \$	1 597 500	1 597 500	30 janvier 2025
0,93 \$	995 000	995 000	11 mai 2025
0,77 \$	100 000	100 000	12 décembre 2025
0,64 \$	3 304 700	3 304 700	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	280 312	15 juin 2028
0,61 \$	115 300	76 866	13 septembre 2028
0,385 \$	7 831 100	5 220 719	28 mars 2029 ²⁾
0,18 \$	1 113 600	371 200	22 août 2029
0,155 \$	8 554 600	2 851 536	30 mars 2030 ³⁾
0,08 \$	1 100 000	–	23 novembre 2030
0,11 \$	9 130 000	–	13 mai 2031 ⁴⁾
Options en cours	34 522 112	15 197 833	

1) Arrivées à échéance sans avoir été exercées après le 30 juin 2024.

2) Après le 30 juin 2024, 30 568 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation.

3) Après le 30 juin 2024, 61 133 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation.

4) Après le 30 juin 2024, 230 000 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « UAD ») de la société :

UAD	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Nombre	Montant des jetons de présence	Nombre	Montant des jetons de présence
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 415 012		4 236 111	
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	583 197	65 318 \$	426 921	81 968 \$
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	–	–	1 751 980	235 554 \$
En cours à la clôture de la période	6 998 209		6 415 012	

Le 2 juillet 2024, des jetons de présence de 82 418 \$ à payer pour le deuxième trimestre de 2024 ont été réglés au moyen de 1 017 506 UAD.

b) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Au 30 juin 2024, la société détenait 500 000 bons de souscription en cours au prix d'exercice de 1,00 \$, et ils arriveront à échéance le 17 mars 2025.

Aucune opération liée aux bons de souscription n'a été réalisée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

12. Engagements et éventualités

- a) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé en charges des coûts estimatifs de 205 000 \$ au titre des travaux de remise en état relativement au matériel endommagé à son usine de traitement des eaux, qui a causé un déversement mineur dans l'environnement en septembre 2023. Au deuxième trimestre de 2024, la société a reçu les résultats définitifs des tests sur les matières touchées par le déversement et a par conséquent comptabilisé des coûts supplémentaires estimés à 540 000 \$ pour la sortie de ces matières, ce qui porte les coûts totaux estimés à 745 000 \$. Les coûts estimatifs supplémentaires ont été comptabilisés en charges pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024. Les travaux de remise en état devraient être achevés d'ici la fin de 2024.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2024
(non audité)

12. Engagements et éventualités (suite)

- b) La société s'est engagée à verser au plus 1 500 000 \$ pour améliorer et mettre à niveau la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake située près de Matagami, au Québec. Le coût total du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est estimé à 6 500 000 \$; le gouvernement du Québec paiera le reste de la facture. Le premier paiement de 54 698 \$ a été versé en 2022, le deuxième paiement de 1 071 838 \$ a été versé en mars 2024, et l'engagement résiduel de la société devrait être versé en 2024. La partie des coûts revenant à la société au titre du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés à l'état du résultat net et du résultat global.